

Lundi 12 avril 2021,
À Rennes

Le Plan de soutien à la jeunesse bretonne a été voté vendredi 9 avril Aider les jeunes à affronter les conséquences de la crise et se projeter dans l'avenir

La dernière session de la mandature a été de nouveau marquée par la crise sanitaire actuelle, ses restrictions et ses conséquences socio-économiques. Si le budget régional 2021, voté en décembre dernier, prenait déjà en compte la situation et anticipait la relance, cette séance plénière s'est donné de nouveaux moyens pour répondre à l'urgence et soutenir davantage encore les plus fragiles, au premier rang desquels les jeunes.

Alors que les lycéens et étudiants bretons sont en vacances depuis vendredi, les 83 élus de la Région, réunis en séance plénière (et en visioconférence pour la majorité d'entre eux), ont débattu ce même jour d'un nouveau **Plan de soutien à la jeunesse bretonne**. Un rapport comportant **32 mesures**, à court et moyen termes, pour aider les jeunes bretons à faire face au quotidien mais aussi à se projeter dans un avenir encore incertain.

En s'appuyant sur deux de ses compétences-clés, **l'orientation et la formation**, la Région s'est fixée **deux grandes priorités** :

- **l'accompagnement des plus fragiles et isolés** (aide alimentaire, soutien psychologique, lien social maintenu...);
- la construction d'un parcours de formation pour chacun et **l'accès au monde du travail** (stages, jobs étudiants et saisonniers, alternance...).

En **décembre dernier**, lors de l'adoption du budget 2021, une **enveloppe de 2 M€** avait déjà été votée pour parer au plus urgent : **1 M€** à destination des **étudiants**, en lien avec **le Crous**, et **1 M€** affecté au **fonds social lycéen**, pour venir en aide aux élèves et à leurs familles, dans tous les établissements bretons.

Quatre mois plus tard, les jeunes apparaissent toujours comme **la population la plus déstabilisée par la crise sanitaire**, touchée de plein fouet par la précarité alimentaire, l'isolement, le désarroi, la perte de confiance dans les études et l'insertion professionnelle...

Face à ce terrible constat, la Région mobilise **2,87 M€ de crédits supplémentaires** pour continuer, dans l'immédiat, d'accompagner les plus fragiles, et, à plus long terme, pour favoriser l'accès des jeunes au monde du travail. Les annulations en cascade de stages et jobs étudiants ont empêché jusqu'ici les jeunes de gagner en expérience et de se projeter dans la vie active.

Zoom sur quelques-unes des 32 mesures d'aides

- **Création et renforcement des services d'accueil** (notamment les 13 Points Accueil Ecoute Jeunes [PAE]) et des moyens qui leur sont dédiés pour mieux repérer les jeunes en souffrance psychique. **Tous, quel que soit leur statut ou lieu de vie, doivent pouvoir accéder à un premier niveau d'écoute anonyme et gratuite**, avec l'appui de 150 professionnels ou bénévoles formés à cet effet.

- **Lutte contre la précarité** à travers le soutien de la Région aux grands réseaux de **l'aide alimentaire**, au **Crous**, aux foyers de jeunes travailleurs ; l'équipement de **distributeurs gratuits de protections périodiques** dans les lycées ; l'accès facilité aux mobilités grâce à des **tarifs préférentiels dans les transports régionaux** (cars inter urbains) ou à des expérimentations comme la **mise à disposition, récemment, d'un véhicule de la Région à la Mission locale de Guingamp**.

- **Implication dans de nouveaux projets** : la Région déploie ses dispositifs en faveur de **l'engagement associatif** : nouveau Pass'asso, Fonds de Développement de la Vie Associative, **nouvel appel à projets « Accélérateur Initiatives Jeunes »** sur la thématique du **climat**, nouveaux **services civiques d'initiative**.

- **Lutte contre le décrochage** avec une attention particulière portée aux **étudiants de 1^{re} année** ayant quitté les bancs de l'université. Des ateliers pourront leur être proposés par la Région (prestation **PRÉPA Projet**). Modulable et adaptée à chaque profil, cette offre les aidera à bâtir un projet professionnel et à préparer leur retour en formation.

Budget alloué au Plan jeunesse

**2 M€
en décembre**

2,9 M€ en avril

- **Ouverture de 3 719 places de formations supplémentaires** réservées prioritairement aux jeunes de **16 à 29 ans peu ou pas qualifiés**, ou aux **titulaires du Bac** qui souhaitent s'orienter vers une filière professionnelle, après un échec dans le supérieur. Priorité est donnée aux **secteurs de l'industrie**, du **numérique**, de la **transition écologique** (en lien avec la **Breizh COP**, projet pour une Bretagne durable à l'horizon 2040) et de **l'aide à la personne**.

- **Nouvel accompagnement vers l'emploi via la « garantie formation »**. Les stagiaires s'engageant dans une **formation qualifiante** dans l'un des secteurs prioritaires cités ci-dessus seront suivis individuellement et mis en relation avec les branches professionnelles. **Deux mille jeunes** pourront dans ce cadre percevoir **une aide régionale de 390 € à 930 €**, basée sur leur quotient familial et comprenant un forfait restauration/mobilité, variable selon l'éloignement du lieu de formation.

- **Financement du permis de conduire** (code et permis B) pour faciliter l'accès à une formation qualifiante ou sécuriser le parcours vers l'emploi. **En 2021, 1 500 jeunes de 18 à 25 ans** suivis par les Missions

locales **pourraient prétendre à cette aide plafonnée à 1 500 €**.

- **Création de 932 places de formation dans la santé**. En 2021 et 2022, la Région, responsable des formations sanitaires et sociales, proposera la création de places supplémentaires en **soins infirmiers** (+186), **aides-soignants** (+580) et **accompagnement éducatif et social** (+166).

- **Propositions de stage et jobs étudiants** en accord avec les membres de la **Conférence sociale de Bretagne** (État, Région, syndicats et patronat). Tous s'engagent à offrir le maximum d'offres d'emploi aux jeunes bretons en demande. Pour sa part, la Région va **doubler (de 100 à 200) le nombre de jeunes accueillis dans ses services** en stage, alternance ou vacation.

Un effort particulier a par ailleurs été porté par la collectivité afin de favoriser **la création de 300 emplois étudiants à temps partiel** dans les établissements d'enseignement supérieur bretons. L'objectif est que ces jeunes puissent y mener, durant **3 mois**, des **missions de tutorat ou d'intérêt général**.

Ouvertures de formation

3 700 en plus dans les filières prioritaires et 930 à venir dans les métiers de la santé

Dans les colis alimentaires offerts aux étudiants bretons : 2 500 pots de miel issus des ruches de la Région

Du pain, des pâtes, du lait, des fruits et légumes... mais aussi du miel ! En plus de l'aide financière allouée au Crous pour l'achat et la distribution de colis alimentaires, la Région fait don de 2 500 petits pots de miel aux étudiants bretons dans le besoin.

Depuis 2017, la collectivité a installé **16 ruches** sur le terrain entourant ses locaux, boulevard du Général Patton, à Rennes. Elle avait, à cette époque, soutenu la filière apicole bretonne, confrontée à un phénomène de surmortalité des abeilles. Depuis, les ruches, gérées par deux apiculteurs du GAEC Apiluly, ont chaque année donné de **250 à 380 kg de miel**.

Les petits **pots de 125 gr** sont d'ordinaire offerts aux agents de la Région. Ils le seront cette année aux jeunes en difficulté, après livraison cette semaine au Crous.

